

**Atelier régional de formation sur l'Observation des Elections et les Droits Humains  
Safari Gate, Bujumbura, Burundi  
22 mars 2011**

---

**Discours d'ouverture par Amb.Pierre Claver Ndayicariye**

**Président de la CENI du Burundi**

**Excellence Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies,**

**Excellence Madame la Secrétaire Exécutive de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs,**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Missions Diplomatiques et Consulaires,**

**Chers collègues des Commissions électorales, des Commissions Nationales des Droits Humains et de la Société civile de la Région des Grands Lacs et de l'Afrique Centrale,**

**Monsieur l'Ombudsman d'Angola,**

**Distingués participants,**

**Mesdames, Messieurs,**

1. Au nom de la Commission Electorale Nationale Indépendante du Burundi, je suis heureux de souhaiter la bienvenue à toutes les illustres personnalités et participants des pays frères et amis et à tous les participants nationaux qui prennent part aux cérémonies d'ouverture des travaux de cet atelier régional de formation sur l'observation des élections et les droits humains.
2. Cette rencontre de Bujumbura est une marque de confiance pour mon pays en général et pour la CENI du Burundi en particulier qui, durant l'année 2010, a réussi à organiser cinq scrutins en cinq mois.
3. Grace à nos partenaires, le Burundi a bénéficié d'un appui financier et politique qui a permis à la CENI de conduire un processus électoral à bon port. Les pays de la Région des Grands Lacs, à travers leurs interventions diplomatiques, ont accompagné le Burundi. Les Nations Unies, à travers le BINUB et le PNUD, n'ont ménagé aucun effort pour mobiliser les fonds nécessaires pour les élections de 2010 et pour nous appuyer dans les moments difficiles du processus.
4. Dans cette quête d'un processus électoral apaisé, la CENI est restée à l'écoute des partenaires nationaux et internationaux. Ici, j'aimerais spécialement mentionner l'Initiative « Amatora Mu Mahoro », un système de monitoring des principes démocratiques et de prévention de la violence électorale qui était mis en place par plusieurs de nos partenaires et qui fera l'objet d'une communication pendant cet atelier.
5. Notre Commission électorale a suivi avec une écoute attentive les conseils et observations de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, du COMESA, de l'Union Africaine, de la Communauté Est Africaine, de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale et de leurs missions spéciales envoyées à Bujumbura.

6. Que chacun de nos partenaires trouve ici l'expression de nos vifs remerciements et notre reconnaissance des efforts fournis pour faire avancer le processus démocratique et les droits humains au Burundi.

Excellences,

Chers participants,

7. L'Afrique organise depuis une vingtaine d'années des élections que les observateurs nationaux et internationaux voudraient libres, transparentes, régulières et crédibles.

Même si ces élections constituent souvent des moments de passions politiques et de tensions sociales, ce ne sont ni les élections ni le respect des droits humains qui créent les conflits. Les conflits sont plutôt une conséquence du non respect des standards et des droits humains pendant le processus électoral et une conséquence de la manipulation du processus.

8. Au contraire, le respect des droits humains est un outil de prévention des conflits électoraux et de résolution des différends entre les acteurs politiques.

Distingués Participants,

Mesdames, Messieurs,

9. La thématique centrale de notre atelier régional de formation porte sur l'observation des élections et les droits humains.

Ce thème d'actualité sera abordé sous plusieurs angles par des experts impliqués dans la promotion et la défense des droits humains mais aussi par des techniciens qui jouent un rôle clé dans la conduite des processus électoraux.

Nous analyserons pendant cet atelier «la dimension des droits humains » dans tout le processus électoral, notamment :

- Les droits humains comme un préalable des élections libres et transparentes ;
- Une loi électorale inclusive qui permet la participation de toute la population ainsi qu'une Commission électorale indépendante et inclusive qui représente la société en miniature.
- Nous allons ensuite analyser ensemble le rôle des observateurs, des institutions nationales des droits humains et de la société civile dans le monitoring des droits humains pendant les élections et leur contribution à l'alerte précoce. Les différents partenaires et observateurs ont sans doute un rôle vital à jouer pour faire avancer le processus démocratique et la transparence des élections.
- Le respect des droits humains est une condition de sécurité et de paix pour assurer que les candidats et électeurs peuvent participer librement et sans peur aux élections. Pour que la démocratie de nos pays fasse des pas de géant ; pour que les politiciens, les défenseurs des droits humains, les acteurs de la société civile, les techniciens électoraux et tous les partenaires osent dire la vérité sans doser le mensonge. Pour que le combat pour les droits humains ait un sens dans les quatre coins de l'Afrique. Pour que les standards des élections que nos commissions électorales organisent obéissent aux critères identiques. Pour que la loi soit la même pour tous les acteurs politiques et les électeurs.

Ainsi, nous aurons des élections libres, source de paix et de progrès, des élections aux résultats acceptés par tous.

Excellences,

Distingués Participants,

10. Dans notre humble entendement, cet atelier régional de formation est une opportunité de débat sur la qualité des élections que nos commissions électorales organisent et sur le niveau de démocratie que notre région et nos pays veulent construire.
11. Nous allons l'aborder aussi à travers le cadre régional et international de l'observation des élections et des droits humains, le cadre légal et institutionnel des élections, la participation politique comme un droit humain, le respect des droits humains pour prévenir les conflits et j'en passe.
12. Nous écouterons des experts qui tenteront de nous faire partager les meilleures pratiques sur la question des droits humains et l'observation des élections en Afrique.
13. Nos échanges en plénière ou en groupes de travail devraient notamment être guidés par une question majeure : Comment faire avancer le processus démocratique en Afrique ? Comment investir dans la transparence des élections en Afrique ?

Excellences,

Distingués Participants,

Mesdames, Messieurs,

14. Je voudrais terminer mon propos en remerciant d'abord la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs et la Conseillère Régionale en droits de l'Homme auprès de cette organisation pour avoir appuyé et financé l'organisation de cette importante réunion de Bujumbura.

15. Je voudrais enfin rappeler une urgence pour l'Afrique de 2011 : nos pays doivent apprendre à organiser des élections libres, crédibles, transparentes et régulières. Pour que les cauchemars nés de certaines élections de 2010 et les violences postélectorales soient légués aux oubliettes de l'histoire politique de notre continent. Pour que les attentes mal placées des candidats aux élections ne viennent pas bousculer la volonté et le choix du peuple.

16. Je le dis avec insistance car en 2011, plus de 15 pays africains organisent des élections pluralistes. Les hommes politiques et les citoyens électeurs ont face à eux un devoir : celui d'écrire dans le temps et l'espace une histoire qui préserve la paix et les droits de tous les citoyens du continent.

17. C'est sur ces mots d'espoir que je lance officiellement les travaux de l'atelier régional de formation sur l'observation des élections et les droits humains.

Je vous remercie pour votre aimable attention.